

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES : LA MRC DÉTERMINE LES SECTEURS
POUR SES PÉRIODES DE RODAGE 2017-2018**

Granby, le 12 septembre 2016 – La MRC de La Haute-Yamaska passe à l'action en lançant les premiers appels d'offres qui permettront de mettre en place une collecte des matières organiques pour les périodes de rodage 2017 et 2018.

La MRC a diffusé vendredi dernier sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec l'appel d'offres concernant la fourniture de bacs destinés à la collecte des matières organiques. Mercredi, celui sur la collecte, le transport et le traitement des matières organiques pour les années 2017 et 2018 y sera publié. « Nous entrons indéniablement dans la phase de l'implantation. Jusqu'à présent, la MRC a réalisé toutes les étapes concernant la logistique de la collecte des matières organiques. Maintenant, nous sommes fins prêts à passer aux actions concrètes dans un premier secteur », explique M. Pascal Bonin, préfet de la MRC.

En mai 2017, le secteur de la zone de collecte numéro 9 de la ville de Granby deviendra le premier à être desservi par la collecte des matières organiques. Cette zone de collecte comprend les résidences situées dans le périmètre formé par les rues Laurier, Saint-André Ouest, Dufferin, Bourget Est et le boulevard David-Bouchard. Elle a été choisie en raison de sa facilité d'accès, du nombre et de la diversité de ses unités d'occupation.

Les citoyens résidant dans cette zone seront contactés par la MRC au cours des prochains mois. « La MRC va apporter une attention particulière aux phases de rodage et va accompagner les citoyens pour qu'ils puissent se préparer à l'arrivée du bac brun. Ils seront conviés à une séance d'information où ils recevront tous les outils nécessaires », renchérit M. Bonin.

La deuxième phase de rodage débutera au printemps 2018 et ce sera au tour des résidents de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby de recevoir leur bac. Ils bénéficieront également de l'accompagnement de la MRC durant cette période. « La MRC assurera un suivi régulier du démarrage et des collectes, de sorte que le déploiement sur l'ensemble du territoire se fasse harmonieusement en 2019. À chaque nouvelle étape, un suivi du démarrage et des collectes sera effectué », précise Mme Ariane Coupal, chef de projet, volet matières organiques à la MRC.

L'implantation de la collecte des matières organiques pour les immeubles d'un à cinq logements est l'une des mesures prévues au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 de la MRC afin de respecter l'objectif du gouvernement du Québec de bannir les matières organiques de l'enfouissement d'ici 2020. L'arrivée du bac brun sur l'ensemble du territoire de la MRC en 2019 permettra aux citoyens de donner une seconde vie à leurs résidus alimentaires et leurs résidus verts.

– 30 –

P. J. Représentation géographique de la zone 9 pour le rodage de la collecte des matières organiques en 2017

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239